



FNEC FP

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

Section départementale de Savoie – 3 rue Ronde BP 50 423 – 73004 Chambéry Cedex

Courriel: fnecfpo.savoie@gmail.com

Le 04 février 2026,

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD 73,

L'exception deviendrait-elle la norme ? L'année dernière déjà, le budget de l'État était rejeté en décembre perturbant considérablement le calendrier, nous obligeant à la précipitation et l'approximation. Cette année, c'est par l'usage du tristement célèbre 49.3 que le budget de guerre est passé en force fin janvier. Et pour cause, comment les députés soucieux de la jeunesse et d'un service public de qualité pourraient-ils accepter un budget qui détruit encore plus le semblant de tissu social qu'il nous reste au profit d'une économie de guerre ? Comment pourraient-ils accepter un budget dont l'objectif est de permettre à la France de « perdre ses enfants » (dixit le Général Mandon) ?

La FNEC FP FO 73 réaffirme son attachement à la devise « Pain, paix liberté » et refuse cette politique de marche à la guerre.

Par un coup de force donc, la destruction de l'Éducation Nationale se poursuit : -66 ETP dans l'académie de Grenoble, -118 ETP HP/HSA pour les collègues de l'académie...

Et cela se traduit au niveau du département par une dizaine de fermetures de classes, les compléments de service et suppressions de postes qui vont avec et que vous acterez en mars. Car oui, sous couvert de baisse d'effectifs, des postes seront supprimés à la rentrée alors qu'un autre choix pourrait être effectué en priorisant des baisses générales d'effectifs par classes. Ce choix n'est pas à l'ordre du jour et des enseignants seront donc contraints d'aller effectuer des compléments de services dans d'autres établissements alors que les besoins sont présents dans leur propre établissement de rattachement. Certains collègues à temps partiel subiront des pressions inadmissibles pour accepter des HSA, dans un système pernicieux de chantage et de culpabilisation faute de moyens.

Au delà des postes, les moyens du choc des savoirs disparaissent, l'heure de technologie supprimée en 6ème ne réapparaît pas, les options (notamment les LCA!), les groupes en langues, en sciences, en AP sont menacés... Tous ces dispositifs sont mis en concurrence. Les équipes devraient choisir comment aménager au mieux la pénurie, choisir quel enseignant, quelle discipline, il serait plus « judicieux » de sacrifier. Non, les personnels ne sont pas prêts à accepter docilement la dégradation de leurs conditions de travail. D'autant plus quand, en parallèle, le budget de l'Armée augmente et dépasse même celui de l'Éducation Nationale... L'État a donc des moyens !

La FNEC FP FO 73 dénonce cette politique qui dégrade les conditions de travail des personnels, et refuse d'entrer dans cette logique budgétaire austéritaire. Si visiblement le gouvernement actuel a d'autres priorités que l'Education Nationale, nous saurons lui rappeler que les enseignants, eux croient en leur mission réelle d'enseigner, d'instruire !

Et si le Ministre pense qu'il incombe aux enseignants d'« allumer les lumières de l'esprit humain » et de « faire reculer les ténèbres », il lui appartient de donner les moyens budgétaires pour ces ambitions !

La FNEC FP FO 73 soutient dès à présent toutes les actions locales contre la casse de notre école, pour engager la résistance par les blocages, les grèves et les rassemblements afin de mettre en échec ce plan de destruction de l'École publique.

La FNEC FP FO 73 revendique :

- l'annulation de toutes les suppressions de postes,
- la création de tous les postes nécessaires,
- l'abandon des PAS et des PIAL,
- un vrai statut pour les AESH, avec 24 h pour un temps plein,
- un vrai statut pour les AED,
- l'arrêt de la militarisation de l'école, l'abandon des « classes défense »,
- l'abrogation définitive du « choc des savoirs », le rétablissement de l'heure de technologie en 6^{ème},
- l'abrogation de la réforme Blanquer et de Parcoursup,
- la retraite pour tous à 60 ans avec 37,5 années de cotisations,
- la renégociation de la PSC afin d'arrêter la remise en cause de la Sécurité Sociale de 1945 et de ses principes : cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins.

Merci de votre écoute.
Orianna Bonnet Bel Arbi
pour la FNEC FP FO 73